

# MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES  
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

---

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE  
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

---

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

## **Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino- Américain**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008  
Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain  
Rue Bernède - Centre Municipal d'Information - 64100 Bayonne  
*Ce rapport contient 7 pages*  
MB-091-220

# MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES  
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE  
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

## **Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain** Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : Rue Bernède - Centre Municipal d'Information - 64100 Bayonne

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels** Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Pau, le 20 mars 2009



Maurice Birade  
*Associé*

<b>BILAN</b>			
<b>I - ACTIF</b>			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Concessions, Brevets Solde au 31/12/2008 Sans changement.			<b>762.25</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Matériel de bureau et informatique Solde au 31/12/2008		533.57	
Amortissements au 31/12/2008 Sans changement.		-533.57	0.00
			<b>762.25</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Titre de Participation Solde au 31/12/2008 Sans changement.			<b>152.45</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>			
TVA déductible sur biens et services Crédit de TVA Décembre 2008		10.00 1464.00	
Produits à recevoir :			
Conseil Régional Solde 2008	3917.73		
ASSEDIC et URSSAF	648.00	4565.73	
Charges constatées d'avance		51.00	
			<b>6090.73</b>
<b>DISPONIBILITES</b>			
Solde Comptable Banque Française Crédit Coopératif au 31/12/2008		96177.35	
Solde Caisse au 31/12/2008		797.22	
			<b>96974.57</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>103980.00</b>

<b>BILAN</b>		
<b>II - PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Report à nouveau débiteur	-8640.01	
Bénéfice de l'Exercice	8640.01	
		<b>0.00</b>
<b>FOURNISSEURS</b>		
Théâtre Chimère	60.60	
SACD	142.85	
La Poste Location BP	61.00	
Pierre - Téléphone - Forfait 2006 sans changement	122.00	
		<b>386.45</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		
TVA à régulariser	3.38	
Taxe apprentissage 2008	102.00	
AUDIENS 4è T 2008	937.00	
URSSAF 4è T 2008	3433.00	
Divers	497.59	
AFDAS 2008	284.75	
Congés Spectacles 4T 2008	1118.00	
FNAS	1055.36	
		<b>7431.08</b>
<b>CHARGES A PAYER</b>		
GEEC - Provision 2008	3100.00	
C.A.C. 2008	1200.00	
		<b>4300.00</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		
Subventions à recevoir sur 2009		<b>91862.47</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>103980.00</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Les produits d'exploitation représentent un total de 128313.30 € qui se détaillent ainsi :

**CLASSE 70 : VENTES**

Recettes Spectacles HT  
 Autres produits

9441.70  
 5.02

**9446.72**

**CLASSE 74 : SUBVENTIONS**

DRAC Aquitaine  
 Conseil Régional Aquitaine  
 Ville de Bayonne  
 Conseil Général des Pyrénées Atlantiques  
 Dialogue Inter Culturel

TTC	HT
15000.00	14691.48
40000.00	39177.28
70000.00	68560.24
30490.00	29862.88
20000.00	19588.64

Sous total 175490.00 171880.52

Total des Subventions HT

**171880.52**

Subvention non affectée sur 2008

-91862.47

**80018.05**

**CLASSE 75 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Ville de Boucau (Centre Culturel)  
 Scène Nationale Bayonne et Sud Aquitaine  
 Ville d'Anglet (Ecuries de Bareja)  
 STAB

2800.00  
 3200.00  
 750.00  
 145.00

**6895.00**

**CLASSE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Régul URSSAF  
 Régul GARP 2007  
 Facture Europcar  
 FNAS 2006-2007  
 Divers

189.00  
 85.00  
 160.54  
 86.64  
 182.14

**703.32**

**APPORT LOGISTIQUE - THEATRE DES CHIMERES**

**31250.21**

**TOTAL DES PRODUITS**

**128313.30**

**Festival de Théâtre franco-Ibérique et Latino-Américain**  
**Exercice clos le 31 décembre 2008**

Les charges d'exploitation s'élèvent à 119673.21 Euros et sont constituées par les rubriques suivantes :		
<b>ACHATS SPECTACLES</b>		
Spectacles en Salles	28653.19	
SACD/SACEM	2866.12	
		<b>31519.31</b>
<b>FRAIS TECHNIQUES</b>		
Personnel	5097.66	
Prestations techniques	3206.80	
Frais de déplacements	150.00	
Location matériel	624.67	
		<b>9079.13</b>
<b>COMMUNICATION</b>		
Publicité	3815.95	
Frais d'affichage	139.87	
Chargée de Communication	5770.79	
		<b>9726.61</b>
<b>FRAIS DE BUREAU</b>		<b>7878.54</b>
<b>MISSION ET RECEPTION</b>		<b>2518.45</b>
<b>LOCATION SALLE ET MATERIEL</b>		<b>229.23</b>
<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		<b>4973.36</b>
<b>REPAS ET HEBERGEMENTS (Organisations)</b>		<b>405.00</b>
<b>ASSURANCE</b>		<b>798.94</b>
<b>FRAIS DIVERS (Eau, entretiens, énergie, etc)</b>		<b>783.58</b>
<b>PERSONNEL SPECIFIQUE</b>		<b>12575.53</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>535.93</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Audiens 2006 FNAS 2005	394.00	
Divers	110.47	
		<b>504.47</b>
<b>APPORT LOGISTIQUE THEATRE DES CHIMERES</b>		<b>31250.21</b>
<b>CHARGES INDUITES (à comparer aux contributions volontaires)</b>		
Scène Nationale Bayonne et Sud Aquitaine	3200.00	
Ville d'Anglet (Ecuries Baroja)	750.00	
STAB	145.00	
Vile de Boucau (Centre Culturel)	2800.00	
		<b>6895.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>119673.29</b>
<b>Il en résulte un excédent pour l'exercice 2008 de</b>		<b>8640.01</b>